



PATRONAGE SAINT-LOUIS

Partenaire d'Apprentis d'Auteuil

Avec votre Taxe d'Apprentissage 2013, donnez un avenir aux jeunes



Fort-de-France, le

Madame, Monsieur,

En tant que chef d'entreprise, vous pouvez choisir aujourd'hui de verser votre Taxe d'Apprentissage au lycée professionnel de l'Espérance Patronage Saint-Louis. Cet impôt est le seul dont vous pouvez réellement choisir l'affectation.

Vous donnez ainsi à cette taxe une grande valeur : celle de la solidarité. Cette démarche permet d'exprimer l'engagement de votre entreprise ainsi que votre responsabilité citoyenne en faveur de jeunes en difficulté scolaire, sociale, affective ou familiale.

En effet, notre établissement accueille des jeunes en difficulté pour leur apprendre la valeur et la joie du travail bien fait, et leur permettre d'acquérir un métier porteur d'avenir.

Le lycée professionnel de l'Espérance travaille en partenariat avec Apprentis d'Auteuil et cultive les mêmes principes d'enseignement que cette fondation. En ce sens, nous avons vocation d'apporter aux jeunes en difficulté **un apprentissage de la vie et d'un métier**, à l'issue de leur formation : cuisine, menuiserie, bâtiments ou équipements industriels.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- Une éducation complète, scolaire et humaine pour que nos futurs diplômés cultivent la persévérance, la ponctualité, l'esprit d'équipe et acquièrent un véritable **savoir-être**.
- Un corps professoral compétent et exigeant qui les encadre jusqu'à la maîtrise d'un **savoir-faire** de qualité les préparant à la vie en entreprise.

Nos jeunes ont ainsi un taux de réussite aux examens de plus de 85% et sortent de l'Espérance avec des atouts incontestables. Vous permettez à nos jeunes d'exercer un métier et de se construire un avenir. L'adéquation entre savoir-être et savoir-faire les guide **vers une vie d'adulte autonome et responsable**.

Nos jeunes comptent sur vous pour réussir leur apprentissage.

Vous pouvez compter sur eux !

Matthieu BERGOT
Directeur Général

Gilles LEBLANC
Directeur du Lycée Professionnel
de l'Espérance

PS : **Important**, le lycée professionnel de l'Espérance - Patronage Saint-Louis est habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage dans une catégorie différente de celle des grandes écoles. Il n'y a pas de concurrence entre nous.

L'Espérance - Patronage Saint-Louis en Martinique

**Formations bénéficiant du versement
de la Taxe d'Apprentissage :**



Fort-de-France

LYCÉE PROFESSIONNEL ESPÉRANCE – PATRONAGE SAINT-LOUIS

**RUE ADOLPHE TRILLARD - CHÂTEAUBOEUF
97200 FORT-DE-FRANCE**

Formations :

- CAP Menuisier Fabricant
- CAP Maintenance de Bâtiments et Collectivités
- CAP Cuisine
- Bac Pro MEI (Maintenance des Équipements Industriels)

En 2013, ces investissements sont nécessaires :

Suite à l'ouverture de la 1ère année du CAP, en septembre 2012, nous devons aménager un espace de 120 m² réparti comme suit : une cuisine d'application, un atelier pâtisserie, une zone de stockage, une salle à manger (un office), une salle de cours pour les travaux pratiques, un vestiaire.

Témoignage

**Il triple son CE2 à l'Espérance...
puis devient ingénieur**

« Éric enseigne en électrotechnique au Lycée Professionnel de l'Espérance, dans la section Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels. Il est aussi chef d'entreprise. Il représente tout le travail et l'importance de la Taxe d'Apprentissage pour aider les jeunes en difficulté de l'Espérance.

Arrivé en 1974 dans notre Internat Éducatif Scolaire en CE2, Éric redouble et triple cette classe avant d'avoir un déclic. Il se met au travail, franchit les échelons scolaires avec entrain et obtient un CAP et un BEP de Maintenance des Systèmes Mécaniques de Production en 1983. Il complète sa formation à Apprentis d'Auteuil, à Chartres et à Paris.

À l'issue de son stage chez Renault, il est embauché en CDI. Il reprend ensuite ses études et décroche son BTS Maintenance Industrielle "en alternance". Responsable de site chez VINCI ÉNERGIE, puis assistant applicatif chez EDF sur la centrale nucléaire dernière génération "EPR", il travaille ensuite chez AREVA AN et ALSTOM en tant qu'ingénieur automatique tout en poursuivant ses études le soir.

Son expérience, il l'utilise pour transmettre à ses élèves les valeurs qu'il a reçues et qui lui ont permis de grandir en confiance.

Sans la Taxe d'Apprentissage versée à notre établissement, Éric n'aurait jamais pu mener un tel parcours, trouver son métier et réussir sa vie ! »



Pour toute question :

Mylène MARIE-LOUISE

Tél. : 05 96 75 01 93 poste 104

Courriel : mylene.marie-louise@lesperancepsl.org